



A LA UNE

Les vice-présidents de commission locale d'action sociale (VP CLAS) en séminaire !

Les 11 et 12 janvier derniers, les VP CLAS étaient réunis dans le cadre d'un séminaire sur les sites de Lognes et Lumière. Dans une ambiance chaleureuse, cette rencontre a permis aux VP de s'informer sur les sujets principaux indispensables pour conduire leurs missions mais aussi d'échanger avec leurs homologues des départements présents, dont ceux des Outre-mer.

Après l'ouverture du séminaire par Laurence Mézin, directrice des ressources humaines du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et Bruno Pina-Léal, vice-président de la CNAS, des présentations sur les domaines de compétence de l'action sociale ont été réalisées par les bureaux concernés : enfance, logement, restauration. L'accent a également été mis sur les moyens d'intervention au travers du budget départemental d'initiative locale dont disposent les CLAS. Les partenaires de l'action sociale ministérielle : l'association nationale d'action sociale des personnels de la Police nationale et du ministère de l'Intérieur (ANAS), la fondation Jean Moulin (FJM), la mutuelle générale de la Police (MGP) et la mutuelle Intériale ont pu faire part des actions menées pour l'organisation des « Journées prévention santé » en faveur des agents du MIOM.

Des ateliers et le retour d'expérience du département des Yvelines ont rythmé les échanges et donné des éléments concrets aux VP présents.

Stanislas Cazelles, directeur des ressources humaines, des finances et des soutiens de la Police nationale a rappelé les dispositifs mis en place pour mieux accompagner les policiers et a incité les vice-présidents à effectuer des remontées de terrain afin d'apporter une réponse au plus près des besoins. L'action sociale interministérielle a aussi pu être explicitée par Michel Montoto, président du comité interministériel consultatif d'action sociale.

Les vice-présidents sont repartis avec tous les outils nécessaires au bon exercice de leur mission. Le guide des VP CLAS a été mis à jour et rendu très opérationnel. A noter que les règles de l'accessibilité numérique ont été intégrées pour les lecteurs en situation de handicap. Il est désormais en ligne sur le site Intranet de l'action sociale.

D'autres documents indispensables au bon fonctionnement des CLAS ont également été remis aux participants.

Il ne reste plus qu'à partager les actions conduites en faveur des agents, par l'intermédiaire d'articles dans la lettre de l'action sociale !

Pour en savoir plus :

Site de l'action sociale/Boîte à outils/Documentation/[Le guide du vice-président de CLAS](#)

Le portail de la fonction public/[Mes prestations d'action sociale](#)

Site de la FJM : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/>

Site de l'ANAS : <https://www.anas.asso.fr>



Laurence Mézin,
directrice des ressources humaines.



Focus (extraits du guide des VP CLAS) :

Quel est le rôle de la CLAS ?

Elle participe à l'animation et l'exécution dans le département ou le territoire des missions d'action sociale définies sur le plan national. Elle élabore et coordonne des initiatives locales d'action sociale dans le respect du budget alloué (budget départemental d'initiatives locales : BDIL)

Elle émet un avis sur les questions qui lui sont posées dans le domaine de l'action sociale mise en œuvre au profit des agents du ministère de l'intérieur et des outre-mer dans le département ou le territoire.

Quel est le rôle du Vice-président ?

Son rôle est très diversifié :

- préparation des réunions et des travaux,
- coordination des participants et des points de vue,
- impulsion sur les sujets à traiter.

Le vice-président veille à proposer les meilleures offres en fonction des besoins des crédits d'action sociale mis à disposition de la CLAS par le MIOM.

Qui sont les bénéficiaires des actions de la CLAS ?

- Les fonctionnaires stagiaires ou titulaires en position d'activité en administration centrale, dans les préfetures dont les SGCD et les sous-préfetures.
- Les policiers, les personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police nationale.
- Les agents non titulaires liés à l'État par un contrat de droit public conclu pour une durée initiale égale ou supérieure à six mois et rémunérés sur le budget de l'État.
- Les personnels des greffes des juridictions administratives, les personnels de la sécurité routière, les DATE et DATE adjoints, les personnels des SGAR.
- Les veufs et veuves non remariés d'agents du ministère et leurs orphelins à charge, bénéficiaires d'une pension de réversion.
- Les personnels civils de la Gendarmerie nationale.
- Les retraités peuvent également prétendre aux actions en fonction des critères décidés par la CLAS.
- Les apprentis.

Quelles sont les domaines d'actions financées par le BDIL, et sans que la liste soit exhaustive :

- Le social.
- L'accompagnement médico-social.
- L'éducation.
- L'enfance et la petite enfance.
- Les actes de la vie quotidienne.
- Les loisirs socioculturels.



Christophe Lantéri, sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP)/DRH et Bruno Pina Léal, vice-président de la CNAS.



Romarc Bolzan, chef de bureau du pilotage des politiques sociales (BPPS)/SDASAP/DRH.



Stanislas Cazelles, directeur des ressources humaines, des finances et des soutiens de la Police nationale.



Bruno Pina Léal, vice-président de la CNAS.



Laurence Goutard-Chamoux, sous-directrice de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels (SDPAS)/DRHFS.



La visite de pré-reprise

Un agent ayant un arrêt de travail de longue durée peut rencontrer de réelles difficultés lors de son retour au travail. Une absence de préparation de la reprise du travail peut donc lui être préjudiciable. Il existe pourtant un moyen de rencontrer un médecin du travail au cours de l'arrêt de travail pour anticiper la reprise. Des visites dites de « pré-reprise » sont possibles sur le modèle du dispositif inscrit au code du travail (Article L4624-2-4).

Une visite à la demande de l'agent avec un médecin du travail peut en effet être réalisée à tout moment et donc potentiellement pendant un arrêt de travail.

Cette visite peut être organisée à la demande de l'agent ou de son médecin traitant, elle peut dans certains cas être proposée par un médecin agréé/ statutaire ou sur avis du conseil médical. Elle n'a en aucun cas de caractère obligatoire pour l'agent et ne donne pas lieu à la délivrance d'un avis sur la compatibilité au poste de travail.

Quand elle est effectuée, le médecin du travail peut utilement faire des préconisations importantes (aménagement de poste de travail, des horaires, ...) pour favoriser le retour au travail. Son avis peut alors être transmis en amont de la reprise à l'employeur sous réserve de l'accord de l'agent.

Site Intranet de l'action sociale/ [L'organisation du réseau de la médecine de prévention](#)

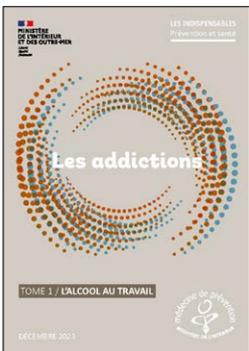


Retrouvez nos guides actualisés !

De nombreuses ressources sont à votre disposition sur le site Intranet de l'action sociale dans la rubrique « Les dernières publications de l'action sociale » sur la 1^{ère} page mais aussi dans la rubrique « Boîte à outils / Documentations ».

Des guides font l'objet de réactualisation régulière afin de garder leur pertinence et poursuivre l'information nécessaire auprès de l'ensemble des agents du MIOM.

Ainsi, dans la collection Les indispensables « Prévention santé », ont été réactualisés :



- Les addictions
 - > Tome 1 : L'alcool au travail.
 - > Tome 2 : Drogue, tabac, médicaments psychoactifs et autres addictions.
- Les risques infectieux
- Le guide du vice-président de CLAS (commission locale d'action sociale), dont la nouvelle version a été éditée à l'occasion du séminaire des VP CLAS les 11 et 12 janvier derniers.

L'édition de ce nouveau guide a été l'occasion d'intégrer les règles d'accessibilité numérique facilitant la lecture pour les personnes en situation de handicap : couleurs foncées, disposition adaptée du texte, lecture des fichiers pdf par le logiciel dédié, etc. Cette évolution traduit la volonté de la DRH ministérielle porteuse de la politique du handicap au sein du MIOM, de donner accès pour tous à ces guides, en travaillant sur l'accessibilité numérique.

Pour en savoir plus :

<https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/>

<https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/boite-a-outils/documentation>

<https://www.reseau-gesat.com/>

Programme d'activité physique et diététique : que deviennent les candidats retenus ?

En octobre dernier était lancé, avec la fondation Jean Moulin, un programme d'accompagnement sportif et diététique pour 30 agents sur le site de Beauvau et 30 agents sur le site de Lumière. Cette action s'inscrit dans une démarche d'ensemble conduite par la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel visant à prévenir les effets négatifs de la sédentarité sur la santé des agents du MIOM.

Cette expérience a pour but d'être partagée afin que le plus grand nombre d'agents puissent s'emparer du vécu des agents suivis dans le programme, des conseils des professeurs de sport et des diététiciens et adhérer ainsi à cette dynamique générale de prévention santé par l'activité physique et l'alimentation.

Après quelques mois, plusieurs agents ont accepté de répondre à nos questions :

Nathalie, 30 ans, travail de bureau

1 / Quelles sont les raisons qui vous ont incité à suivre ce programme de coaching activité physique et nutrition ?

Ayant pris du poids suite à mes grossesses, j'ai souhaité me reprendre en main afin de me sentir mieux dans mon corps, dans mes vêtements et ne plus avoir cette envie de camoufler mes rondeurs.

La santé est aussi importante, je me sentais fatiguée. Parfois j'effectuais des mouvements avec plus de difficultés, c'est ce qui a vraiment déclenché cette envie de me reprendre en main.

Ce programme tombe très bien, il me permet de faire du sport sur ma pause déjeuner, d'avoir un coach à l'écoute, qui adapte un programme selon mes objectifs et c'est très motivant.

Etre suivie par une diététicienne en parallèle me permet d'adapter mon alimentation aux besoins journaliers et d'obtenir les meilleurs conseils pour m'aider dans cette démarche.

2 / En quoi ce programme est-il différent de ce que vous aviez déjà pu entreprendre ?

J'ai essayé de manger plus de légumes, de crudités, de faire un jeun intermittent mais je ne tenais pas sur la durée.

En ayant le rendez-vous avec la diététicienne, je me suis aperçue que je ne mangeais pas assez de protéines par exemple, et que je ne mangeais surtout pas assez en quantité, du coup mon corps stockait.

3 / Quelles sont vos sources de motivation afin de poursuivre le programme jusqu'au mois de juin ?

En dehors de ma perte de poids, j'ai aussi des rendez-vous mensuels avec la diététicienne et j'avoue que d'avoir ce rendez-vous bilan me pousse à me tenir au programme afin d'obtenir des résultats positifs à chaque fois.

J'ai déjà perdu 5kg, mon entourage m'a même fait remarquer cette perte de poids sans savoir que je suis un programme et cela est plaisant de voir que mes efforts paient.

Je serai fière d'atteindre mon poids cible en juin prochain, alors je reste motivée.

4 / Avez-vous des exemples de bons conseils appris récemment en matière d'activité physique ou de diététique ?

En sport: la régularité et non l'intensité. Il faut également allier musculation et cardio et ne pas faire que l'un des 2. Travailler avec de grosses charge en musculation n'est pas plus efficace qu'effectuer des petites séries avec charges légères. En diététique, donner au corps les apports nécessaires est essentiel. J'étais surprise de devoir manger plus que ce que je mange au quotidien, ce n'est d'ailleurs pas facile à suivre lorsque l'on n'a pas l'habitude de manger en quantité. S'octroyer un petit plaisir si l'envie est présente (1 fois par semaine) même une pâtisserie.

Sophie, 50 ans, travail de bureau

1 / Quelles sont les raisons qui vous ont incité à suivre ce programme de coaching activité physique et nutrition ?

Faisant régulièrement du sport, je souhaite pouvoir augmenter mes performances en alliant l'exercice physique à un bon équilibre alimentaire.

Ce programme proposé est aussi l'occasion de pouvoir changer les habitudes alimentaires en modifiant les associations ou les quantités.

2 / En quoi ce programme est-il différent de ce que vous aviez déjà pu entreprendre ?

Je n'ai jamais eu l'occasion d'avoir des conseils en matière de nutrition, c'est pourquoi ce programme m'a intéressé.

3 / Quelles sont vos sources de motivation afin de poursuivre le programme jusqu'au mois de juin ?

Je souhaite pouvoir gagner en efficacité sportive ce qui passe aussi par la perte de poids sur du moyen terme.

4 / Avez-vous des exemples de bons conseils appris récemment en matière d'activité physique ou de diététique ?

Les bons conseils sont d'être réguliers dans les séances de sport et s'agissant de la diététique : manger des quantités adaptées de protéines, féculents et laitage.

A CHACUN SES DÉFIS OLYMPIQUES

Programme d'activité sportive et bien être au travail

SEPTEMBRE 2023 - JUIN 2024

COMMENT CANDIDATER ?

Envoyer un mail à l'adresse : inscriptions-actionsocialesinterieur.gouv.fr en joignant :

- nom, prénom, direction
- le Questionnaire Aptitude à l'Activité Physique (Q-AAP) rempli

Disponible dans toutes les tisanderias ou sur internet : sport.sante.GAAP

QUELLE SÉLECTION ?

Des tests auront lieu la semaine du 11 septembre 2023 durant la pause déjeuner sur les sites Beauvau et Lumière.

Évaluation dans les salles de sport FJM par des professionnels du sport et de santé (45 min)

QUEL CONTENU ?

ACTIVITÉ PHYSIQUE

- 1 questionnaire de motivation
- 1 séance de tests avec établissement de courbes de suivi
- 2 séances d'activité physique de 40 min par semaine minimum
- Entretiens de suivi 1 à 2 fois par mois avec le professeur de sport

NUTRITION

- 1 entretien de compréhension du mode de vie et des objectifs
- Entretiens mensuels individuels
- 1 bilan individuel de sortie

Le suivi s'effectue sur les sites Lumière et Beauvau pendant toute la durée du coaching.

Un tirage au sort sera réalisé si le nombre de candidats correspondant aux profils recherchés est supérieur au nombre de places.

Logos : DRH, actionsociales.int, FONDATION JEAN MOULIN



Nicolas, 35 ans, travail de bureau

1 / Quelles sont les raisons qui vous ont incité à suivre ce programme de coaching activité physique et nutrition ?

La vie moderne sédentaire voudrait nous faire oublier que le corps est conçu pour bien manger/bouger, mais il se charge de vous le rappeler : petites douleurs par-ci, manque de motivation par-là. Un séjour à la mer en août 2023, ainsi que la campagne de communication pour ce programme ont fini par me décider à pousser la porte de la salle de sport qui m'attendait en embuscade sur mon lieu de travail !

2 / En quoi ce programme est-il différent de ce que vous aviez déjà pu entreprendre ?

Très clairement par son encadrement. Nous avons la chance d'avoir le suivi de notre prof de sport. Il m'a élaboré un entraînement personnel, mais surtout il est toujours présent, disponible, il vous montre, vous reprend, vous explique l'usage des machines, les mouvements, en plus des cours collectifs. C'est rarement le cas dans les autres salles de sports, pourtant c'est indispensable. On espère d'ailleurs que ce fonctionnement accessible survivra au déménagement à Universeine.

3 / Quelles sont vos sources de motivation afin de poursuivre le programme jusqu'au mois de juin ?

Les épreuves de surf à Tahiti en juillet ? Plus sérieusement parce qu'il y a déjà des résultats, une petite prise de masse bienvenue et surtout moins de petites douleurs ! Et puis il y a aussi le fait que vous rencontrez des collègues d'autres directions, ça crée une dynamique sociale.

4 / Avez-vous des exemples de bons conseils appris récemment en matière d'activité physique ou de diététique ?

Plus que des conseils, c'est une redécouverte des exercices d'entraînement, de renforcement musculaire et d'étirement. Il faut être régulier. Difficile de décrire, il faut le faire. Au niveau de la nutrition, par exemple, j'ai appris qu'un repas uniquement protéiné ne servait à rien, même en fin d'exercice. Il faut toujours associer et manger varié pour bien assimiler !



DUERMI 3 : le nouvel outil d'évaluation des risques professionnels du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

La transcription de l'évaluation a priori des risques professionnels dans un document unique est une obligation légale qui incombe à l'employeur.

Afin de remplacer DUERMI 2 devenu obsolète, un groupe de travail, associant représentants de l'administration et représentants du personnel, s'est réuni à plusieurs reprises afin d'accompagner la conception, l'expérimentation et le déploiement d'un nouvel outil : DUERMI 3.

Plus simple et plus ergonomique, enrichi de fiches de risques actualisées, celui-ci est désormais disponible en téléchargement direct depuis un espace collaboratif dédié, créé en lien étroit avec la SDRF. Accessible depuis la plateforme MENTOR à l'ensemble des agents du ministère de l'Intérieur, grâce à leur adresse mail professionnelle, cet espace numérique permet également à tous les préventeurs de visionner en accès libre 9 tutoriels vidéos dédiés à la prise en main de ce nouvel outil.

Pour toute question pratique relative à DUERMI 3, le réseau des inspecteurs santé et sécurité au travail sera l'interlocuteur privilégié.

Site Intranet de l'action sociale : [le réseau des inspecteurs santé et sécurité au travail](#)



Le handicap nous concerne tous



Sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel

Votre correspondant handicap de proximité

sur le site Intranet de l'action sociale en suivant ce lien :

<https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/handicap/288-qui-contacter>

SGCD de la Moselle (57) : une séance de théâtre pour la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 21 novembre 2023

Intitulée « Sexiste ou non sexiste ? A vous de jouer ! », cette action a été financée par le fonds pour l'égalité professionnelle. Son originalité repose sur la participation des agents à l'écriture des saynètes qui ont été jouées par les comédiens de la compagnie Théâtre en Kit. Cet exercice s'est révélé novateur et formateur, tant pour les agents que pour les comédiens. Plus de quarante agents des directions départementales, du SGCD, de la préfecture mais aussi de l'IRA de Metz et du SGAMI Est, ont réfléchi et échangé sur la question du sexisme professionnel, dans une ambiance appliquée mais détendue.



Ils se sont ainsi prononcés, à l'aide de cartons colorés, sur le caractère sexiste ou non de remarques qui peuvent être faites entre collègues. Puis, ils ont réfléchi à l'équilibre à trouver pour les femmes et les hommes entre leur vie professionnelle et personnelle. Enfin, les comédiens ont proposé des pistes pour apprendre à réagir face aux comportements sexistes, et les spectateurs en ont discuté.

Un temps d'échanges et de formation efficace, très apprécié par l'ensemble des participants, acteurs et spectateurs !

Contact : Hélène Salles, cheffe de la mission prévention, inclusion et animation interne/Référente égalité diversité/Correspondante handicap/Service de l'innovation et de l'accompagnement au SGCD 57.
Mél. helene.salles@moselle.gouv.fr

SGCD de la Seine-Maritime (76) : dématérialisation complète de certaines prestations du (BDIL) par le bureau des actions médico-sociales (BAMS)

Elle concerne les chèques cadeaux sport, culture et déménagement.

Cette nouvelle procédure est destinée à permettre aux agents de faire leur demande sur le site Internet « Démarches simplifiées » et leur adresser, en retour, un chèque dématérialisé.

Les avantages principaux de cette nouvelle procédure sont :

- de permettre aux agents de suivre l'état d'avancement de leur dossier,
- de simplifier les échanges (messagerie démarches simplifiées),
- de simplifier et d'accélérer la remise de chèques pour les agents,
- de réduire les tâches chronophages pour l'agent en charge du budget déconcentré d'initiatives locales (BDIL).

Afin de faciliter l'accès aux prestations sur le téléphone portable, des QR codes spécifiques à chaque prestation ont été créés par l'équipe du BAMS.

Cette proposition de dématérialisation a fait l'objet de discussions au cours des réunions de groupe de travail et de bureau de la commission locale d'action sociale en 2022.

L'équipe de « Démarches simplifiées » ainsi que le prestataire de chèques cadeaux ont participé activement à la mise en place de ce projet.

Important ! Cette procédure dématérialisée s'appuie sur 4 principes de confidentialité :

- traitement par l'administration,
- suppression de ses données par l'agent,
- obligation d'un cadre juridique,
- conservation des données pendant 12 mois (à déterminer par l'administration) puis suppression à l'issue.

Après quelques mois d'utilisation, les résultats sont très satisfaisants pour le BAMS en terme de délai d'instruction et pour l'agent qui récupère son chèque plus rapidement et peut même l'utiliser de manière sécable grâce à l'application dédiée.

Pour de plus amples informations : sgc-action-sociale@seine-maritime.gouv.fr

Contact : Nadia Arif, cheffe du bureau des actions médico-sociales au SGCD 76 - Mél. nadia.arif@seine-maritime.gouv.fr



Préfecture de région Île-de-France : les agents mobilisés pour répondre à l'enquête sur les conditions de travail

46 % des agents de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris ont répondu à la dernière enquête sur leurs conditions de travail. Les réponses vont permettre de continuer d'améliorer les conditions de travail des agents, au regard de ce qu'ils ont exprimé.

Depuis deux ans, un essoufflement des agents pour répondre à cette enquête s'était fait ressentir puisque les taux de retour ne dépassaient pas 13 %. Pour renouer avec des résultats tangibles, un travail de refonte de l'enquête et d'accompagnement a été entrepris.

Une nouvelle enquête

Un travail interservices a été mené, en concertation avec les représentants du personnel. Le premier objectif était de réécrire l'enquête afin de s'assurer que l'ensemble des champs des conditions de travail des agents allait être traité. Les collègues se sont appuyés sur le référentiel de la qualité de vie et des conditions de travail de l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT¹) mais également sur les travaux issus du rapport d'experts sur les risques psychosociaux présidé par Michel Gollac.

Grâce à l'expertise des sciences comportementales qui a pu être mobilisée, une attention a été portée sur la formulation des questions.

Un accompagnement soutenu

L'enquête, disponible en ligne, a été ouverte pendant trois semaines. Les réponses étaient anonymes. Un formulaire papier était également disponible. Des « sessions de saisie » ont été proposées : des ordinateurs étaient mis à disposition des agents qui préféraient ne pas répondre de leur poste de travail.

Pour bien accompagner cette enquête, le service a construit une campagne de communication via des affiches, des courriels mais également des « café des conditions de travail » sur les pauses méridiennes. Cela était l'occasion de présenter l'enquête, ses objectifs, les modalités de traitement des données et de répondre aux questions des agents. Les managers et les représentants du personnel ont également été des appuis précieux pour promouvoir l'enquête sur le terrain.

Des résultats encourageants

Avec près de la moitié des agents qui ont répondu à l'enquête, il est possible de s'appuyer sur les résultats pour continuer de réfléchir à des actions d'amélioration des conditions de travail. Les résultats ont été présentés à la cellule de veille des risques psychosociaux puis, en toute transparence, ils ont été partagés avec les agents. Il était important de faire un retour de l'enquête aux agents. Les résultats restent aujourd'hui disponibles sur l'Intranet de la préfecture.

Le Secrétariat général aux moyens mutualisés (SGAMM) accompagne désormais la prise en considération des résultats pour mettre en place des actions de terrain qui permettront de continuer d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents.

Contacts : **Claire Willig**, responsable du SRH : claire.willig@paris.gouv.fr ; **Lucile Passy**, conseillère en organisation du travail et conduite du changement RH : lucile.passy@paris.gouv.fr

1 Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail



Préfecture de la Côte-d'Or (21) : escape game des JOP 2024, une expérience inédite !

Les agents de la préfecture de Côte-d'Or et du secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) ont mis leurs neurones en ébullition, plongés dans un escape game hors du commun, conçu par la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP)/DRH pour des journées de cohésion autour des jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Tout le monde était enthousiaste, les agents ont été plus que ravis de participer à cette expérience unique. Les défis étaient subtiles, mais l'esprit d'équipe et l'excitation ont été à leur comble. Les 2 équipes ont joué serré et ont résolu toutes les énigmes en un temps record de 40 minutes.

Et cerise sur le gâteau, une surprise était cachée dans le coffre de la flamme. Mais chut, on ne peut rien dire ! D'autres équipes sont prévues pour le 1^{er} février et une autre session est déjà programmée en mars. On peut déjà sentir l'engouement pour l'escape game des JOP 2024 et on parie que les futurs participants de la Côte-d'Or vont adorer !

Contacts : **Isabelle Guerin**, chef de pôle départemental d'action sociale/Service de la gestion des compétences et de la qualité de vie au travail au SGCD21 - Mél. isabelle.guerin@cote-dor.gouv.fr



Préfecture de la Creuse (23)

Dépistage bucco-dentaire

Le 12 janvier dernier, le pôle action sociale du SGCD de la Creuse en partenariat avec l'Union prévention santé pour la Fonction publique (UROPS) a organisé un dépistage bucco-dentaire sur le site de la cité administrative pour l'ensemble des agents : préfecture, sous-préfecture, SGCD, direction départementale des territoires (DDT), Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), de la direction départementale de la Police nationale (DDPN) et le personnel civil de la gendarmerie.

En France, 75 % des adultes de 35 à 65 ans présentent une pathologie parodontale... Et si c'était vous ? Déteectées en amont, les maladies bucco-dentaires peuvent être empêchées ou au moins durablement retardées, par des habitudes d'hygiène bucco-dentaire adaptées.

Cette initiative locale, qui a permis d'ouvrir 23 créneaux de dépistages, a rencontré un franc succès puisque en quelques heures tous les rendez-vous étaient réservés. Une nouvelle opération sur cette même thématique devrait être programmée courant 2024.

Cette journée s'est déroulée en deux parties :

- Une conférence de 30 min avec un chirurgien-dentiste
- Un dépistage bucco-dentaire avec le chirurgien-dentiste

À l'issue du dépistage, l'agent est reparti avec un bilan bucco-dentaire et au besoin, un courrier d'orientation à l'attention de son dentiste traitant ainsi qu'un kit de prévention bucco-dentaire contenant des brochures d'information, une brosse à dent, un dentifrice, etc.



Tournoi de pétanque à Guéret

La préfecture et les services de l'État de la Creuse ont organisé un tournoi amical de pétanque en doublette.

Cet événement a eu lieu le vendredi 15 décembre 2023, grâce à l'ASPTT pétanque de Guéret qui a mis à disposition son boulodrome. L'objectif était de lever des fonds au bénéfice du Téléthon et de renforcer l'esprit d'équipe, la cohésion, la communication et la coordination entre les différents services de l'État.

Une dizaine d'équipes était engagée pour l'événement organisé par le pôle action sociale du SGC de la Creuse. Tombola, buvette et gâteaux faits par les agents ont permis de récolter plus de 500 euros au profit de l'AFM Téléthon.



Contact : **Corinne Billard**, responsable action sociale et médecine de prévention, SGCD de la Creuse
Mél. sgc-action-sociale@creuse.gouv.fr

Préfecture de l'Ain (01)

L'arbre de Noël interministériel

Pour la troisième année, l'action sociale du SGCD de l'Ain a organisé un arbre de Noël interministériel réunissant les enfants des agents des services de la périmètre de l'administration territoriale de l'État et de la direction départementale de la sécurité publique.

L'événement s'est déroulé le samedi 16 décembre 2023 à la salle des fêtes de Bourg-en-Bresse et a réuni plus de 200 participants.

A cette occasion, l'École des techniques et des arts du cirque (ETAC) de Bourg-en-Bresse et des Pays de l'Ain, a proposé un spectacle alliant la jonglerie, l'équilibre et l'humour qui a été très apprécié des enfants et des parents présents.

Petits et grands ont pu ensuite s'essayer aux arts du cirque avec des ateliers découverte (équilibre sur boule, fil tendu, échasses, vélos acrobatiques, assiettes chinoises...).

Des stands « maquillage » et « sculpture de ballons » animaient également la fête.

Avant le goûter préparé par le restaurant associatif local le « Bon accueil », le père Noël est arrivé pour la plus grande joie des enfants, et a pris la pose avec chacun d'eux pour une photo souvenir. Un photomaton a également été mis à disposition des familles pour de garder un souvenir de cet événement.

L'association « Anim'à Bourg », présidée par Gérard Parrain a largement contribué à l'organisation de cette manifestation et son bon déroulement en période des festivités de fin d'année.

Contact : bureau interministériel de la prévention, formation, action sociale (BIPFAS)/SGCD de l'Ain.
Mél. sgc-action-sociale@ain.gouv.fr



Préfecture du Val-de-Marne (94) : journée contre le sexisme

Le 25 janvier 2024 étant la première journée nationale contre le sexisme visant à l'élimination des violences envers les femmes, le service d'action sociale du Val-de-Marne a organisé une session de 45 minutes du jeu de société « Sexisme sans façon(s) ».

Le but de ce jeu est d'identifier des situations sexistes et sexuelles à travers des questions et de responsabiliser chacun d'entre nous pour une société plus égalitaire.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 9 collègues issus de différents services sur l'heure du déjeuner.

Cet échange a non seulement permis aux agents de se rencontrer mais surtout de pouvoir créer un vrai dialogue sur le thème du sexisme en fonction des différentes réponses apportées.

Ce fut un moment convivial et apprécié par nos collègues



Contact : **Laetitia Maupied**, responsable de l'action sociale/SGCD du Val-de-Marne.

Mél. laetitia.maupied@val-de-marne.gouv.fr



« Mon parcours retraite »

Un nouvel outil interactif est disponible sur le site « retraitesdeletat » afin de vous guider pour trouver les services concernant votre retraite.

Il s'agit du « parcours retraite ».

L'adresse est : <https://monparcoursretraitedeletat.fr>

Cette présentation dynamique vous permet de connaître à qui vous adresser pour votre retraite, que vous soyez en activité, retraité, ou concerné par une réversion.

Cet outil vous permet par exemple, de savoir qui consulter pour avoir une estimation de pension, consulter votre relevé de carrière, signaler un changement de situation en retraite...



L'entretien information retraite

Le service des retraites de l'État met à votre disposition un accompagnement personnalisé afin de vous apporter des réponses quant à votre future retraite. Il s'agit de l'« entretien information retraite (EIR) ».

Ce service est accessible dès 55 ans ou 7 ans avant l'âge de départ en retraite anticipée (carrière longue, fonctionnaire handicapé, parent de trois enfants ou d'un enfant handicapé, invalidité, policiers).

Afin de bénéficier de ce service, vous devez obligatoirement appeler le service des retraites de l'État au **02 40 08 87 65**.

Le SRE vous envoie un questionnaire en ligne à compléter. Ce questionnaire permet au conseiller retraite de déterminer au mieux votre situation et vos besoins et sert de base à la conduite de l'entretien.

Cet entretien est réalisé par téléphone, après la fixation d'un rendez-vous téléphonique, ou bien par mail, selon votre choix.

Une simulation écrite [ou plusieurs] de votre pension vous est communiquée à l'issue de la procédure.

Le délai de réalisation de l'entretien est de trois mois maximum.

Les contacts et liens utiles :

ENSAP, pour vérifier vos données de carrière et de famille, réaliser une simulation de pension en autonomie :

<https://ensap.gouv.fr>

SRE (service des retraites de l'État) : <https://retraitesdeletat.gouv.fr>, rubrique « je contacte mon régime »

Tél. **02 40 08 87 65** (choix 2)

Portail inter-régimes : <https://www.info-retraite.fr>

RAFP : <https://www.rafp.fr>

La visibilité sur la route

La garantie d'une visibilité efficace sur la route est cruciale en matière de sécurité routière, offrant une expérience de conduite plus sécurisée et agréable pour tous les usagers.



Examinons les aspects clés qui contribuent à cette visibilité :

- Les piétons, en tant qu'acteurs essentiels de la circulation, peuvent améliorer leur visibilité en portant des vêtements réfléchissants, en particulier la nuit. Le respect des passages pour piétons et l'adoption de comportements prévisibles contribuent également à la sécurité globale.
- Pour les automobilistes, l'état des phares, des essuie-glaces et des rétroviseurs sont importants. Des phares fonctionnels et correctement alignés, associés à des essuie-glaces en bon état, assurent une visibilité optimale par temps pluvieux ou enneigé. Les rétroviseurs bien ajustés servent à éliminer les angles morts. L'intégration de technologies avancées, comme les phares adaptatifs et les systèmes d'assistance à la conduite, contribue significativement à améliorer la sécurité.
- Maintenir une visibilité adéquate sur la route requiert l'engagement de tous les usagers. Que ce soit par l'entretien des véhicules, le respect des règles de la route, chacun joue un rôle crucial dans la création d'un environnement routier sûr et efficient.

Pour en savoir plus :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/pietons-cyclistes-et-trottinettistes-soyez-plus-visibles>

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**



Les pneus neige

Les pneus neige jouent un rôle essentiel dans la sécurité routière lors des conditions hivernales. Conçus spécifiquement pour affronter le froid, la glace et la neige, ces pneus présentent des caractéristiques distinctes par rapport aux pneus standard.

La sculpture profonde des pneus neige offre une meilleure traction sur la neige en favorisant l'évacuation de la neige fondue. Certains modèles intègrent des lamelles, de fines incisions dans les blocs de bande de roulement, améliorant la stabilité sur la glace en créant des arêtes d'adhérence supplémentaires.

L'importance des pneus neige réside dans leur capacité à réduire la distance de freinage sur des surfaces glissantes, minimisant ainsi les risques d'accidents. L'utilisation de ces pneus est souvent réglementée dans certaines régions soumises à des conditions hivernales extrêmes. Il est crucial de les monter sur les quatre roues du véhicule pour garantir une performance équilibrée. Certains conducteurs optent également pour des chaînes à neige en complément pour une adhérence maximale dans des situations extrêmes.

Investir dans des pneus neige est une mesure préventive essentielle pour assurer la sécurité pendant la saison hivernale. Ces pneus spécialisés sont conçus pour offrir une meilleure adhérence, une stabilité accrue et une réduction des risques sur les routes glissantes.

Pour en savoir plus :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14389>
[Liste des départements soumis à l'obligation Les équipements hivernaux](#)

Besoin d'aide ?

Agents du périmètre du Secrétariat général, le ministère met à votre disposition le numéro suivant :

La cellule d'écoute

Vous êtes victime ou témoin de discrimination ou de harcèlement moral et sexuel :
 En parler, c'est agir !

ALLO-DISCRI : 01 80 15 33 00
cellule-allo-discr@interieur.gouv.fr

Du côté de la FJM...

Pour fêter l'année 2024, la FJM organise un tirage au sort mensuel entre février et juillet 2024

Pour participer, il suffit d'être inscrit sur la plateforme Loisirs/Billetterie.

Vous n'avez pas encore de compte ? N'attendez plus pour le créer ! Vous serez peut-être l'heureux gagnant de l'un des lots mis en jeu.

Parmi plus de 25 lots, vous pourrez remporter 1 séjour d'une semaine en pension complète pour 2 adultes et 2 enfants chez Cap France, 2 billets Adulte Zoo de Beauval, 4 entrées Port Aventura 1 jour / 2 parcs, des goodies Disney, des bons d'achats et beaucoup d'autres lots pour vos vacances et des moments inoubliables !

Les partenaires

Adagio, Anacours, Aquatonic, Beaux Arts, Cap France, Complétude, Cours Legendre, Disney, Goélia, Homair, Interhome, Isula, La compagnie des Alpes, Lagrange, Miléade, Mister Camp, MMV, Odalys, Portaventura, Previthal, Thoiry, Vacances Blues, VTF, Zoo de Beauval, Belambra, Croisiland et MSC.

Téléchargez [le règlement du jeu](#) dans en savoir plus de la page Loisirs : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/>

Goélia

Pour le Printemps 2024, la FJM et son partenaire Goélia vous proposent 10 destinations sur toute la France !

Somme : Le Tréport, Mers-les-Bains - Morbihan : Carnac - Côtes d'Armor : Perros Guirec - Normandie : Honfleur - Vendée : St-Gilles-Croix-de-Vie - Dordogne : St-Amand-de-Coly - Aude : Port-La-Nouvelle - Landes : Mimizan-Plage - Var : Le Lavandou - Corse : Bravone.

Rendez-vous sur la plateforme : [Loisirs/Billetterie pour réserver !](#)



Center Parcs

La FJM et son partenaire Center Parcs vous proposent 6 séjours à destination :

- Les Bois-Francis (Normandie) du vendredi 21 au lundi 24 juin 2024.
- Les Trois Forêts (Moselle Lorraine) du vendredi 21 au lundi 24 juin 2024.
- Le Bois aux Daims (Vienne) du vendredi 21 au lundi 24 juin 2024 / Séjour du vendredi 6 au lundi 9 septembre 2024.
- Village Nature (Île-de-France) du vendredi 21 au lundi 24 juin 2024 et du vendredi 6 au lundi 9 septembre 2024.
- Les Hauts de Bruyères (Sologne) du vendredi 6 au lundi 9 septembre 2024.
- Le Lac d'Ailette (Nord-Picardie) du vendredi 6 au lundi 9 septembre 2024.

Rendez-vous sur la plateforme : [Loisirs/Billetterie pour réserver !](#)



Complétude

Bien rebondir après 5 jours intensifs !

Si le 2^e trimestre est mal engagé, rien n'est encore joué ! Avec le stage d'Hiver, votre enfant reprend ses cours des derniers mois, s'exerce et comble ses lacunes. En quelques jours seulement, il repart avec des bases solides pour obtenir rapidement de bons résultats et finir son année avec succès. Et pour les terminales, on s'attaque sérieusement aux enseignements de spécialité pour réussir les épreuves en juin !

Le saviez-vous ? Si votre enfant ne s'y prend pas toujours de la meilleure façon pour travailler, les stages de méthodologie sont faits pour lui !

Contactez votre conseiller partenariat au **01 56 58 58 60** ou obtenez un devis personnalisé en quelques clics :

www.completude.com/ministeredelinterieur-fjm



MSC

L'été approche à grands pas, et nous avons le plaisir de vous proposer une offre exceptionnelle pour rendre les vacances encore plus mémorables !

Profitez de 20 % de réduction sur nos tarifs Cap sur l'Été au Tarif Primo jusqu'au 15 février 2024, et vous pourrez embarquer cet été à bord de l'un de nos magnifiques navires. Vous n'avez plus qu'à choisir votre destination parmi une sélection de croisières extraordinaires et vous préparer à vivre la plus belle des expériences en mer.

Nos tarifs débutent à partir de 479 € pour 7 nuits inoubliables.

Pour encore plus de sérénité à bord, nous vous proposons d'ajouter un forfait boissons Easy à partir de 20 € par nuit et par personne. Ainsi, vous pourrez savourer chaque moment de votre voyage sans vous soucier de rien. Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle pour vous permettre de créer des souvenirs inoubliables en famille, entre amis ou en couple.

Vous pouvez réserver dès maintenant et bénéficier de cette offre exclusive qui rendra leur été inoubliable en contactant le

01 70 74 11 56 avec votre code de remise **FR 200 550**.

Réservez sans plus attendre votre séjour les pieds dans l'eau à la résidence FJM le Neptune d'Oléron !

Vous rêvez d'un séjour les pieds dans l'eau face à l'Atlantique ! Réservez sans plus attendre votre séjour dans notre résidence le Neptune de l'Île d'Oléron ! Au programme, sports aquatiques, visites, gastronomie... Une destination de vacances idéale pour toute la famille !

Retrouvez toutes les infos utiles sur notre nouveau flyer en scannant directement avec votre téléphone portable le QR Code ou en vous rendant sur notre site Internet :



<https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/le-neptune/>

Renseignements et réservation directement auprès de la résidence au **05 46 47 87 00** ou par mél. leneptune@fondationjeanmoulin.fr



Du côté de l'ANAS...

Partez à la découverte de nos villages vacances ANAS et des offres spéciales de séjour

Village Vacances de Gujan-Mestras / Arcachon Maurice Paloque

Un week-end en amoureux pour la Saint-Valentin au prix de 150 € tout inclus !
2 nuits pour 2 personnes (du vendredi 16 au dimanche 18 février 2024) en bungalow tout équipé + 1 repas à la bougie pour 2 personnes dans notre restaurant partenaire.

Contact : Tél. **05 56 66 12 50** - Mél. arcachon@anas.asso.fr

Village Vacances de Rivesaltes

Rejoignez-nous pour profiter des beaux jours à Rivesaltes avec de nombreuses activités. 108 € un week-end de 2 nuitées. Arrivez le vendredi et repartez le dimanche. Des emplacement Camping-Car à 12 € la nuitée avec accès sanitaire, électricité et Wifi.

Contact : Tél. **04 68 38 53 54** - Mél. rivesaltes@anas.asso.fr

Village Vacances de Cannes La Bocca

Pendant plus de 15 jours, venez vivre la fête des citrons avec les corsos des fruits d'or et corsos nocturnes vitaminés (parades de chars composés d'agrumes et animées par des groupes), admirer l'exposition de motifs d'agrumes dans les jardins Biovès, sans oublier de visiter le salon de l'artisanat et le festival des orchidées aux senteurs inoubliables. Venez découvrir ce monde fantastique et évoluez au rythme d'un événement tout simplement inoubliable.

Contact : Tél. **04 93 47 20 11** - Mél. cannes@anas.asso.fr



Devenez animateur dans nos villages vacances ANAS

Formation : titre professionnel d'animateur loisirs tourisme

Dates de démarrage et de fin de formation : du 4 mars 2024 au 8 novembre 2024.

Les conditions d'accès

- Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus (à signature du contrat d'apprentissage).
- Bonne condition physique.
- Réelle motivation.
- Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un fort esprit d'équipe. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activités sportives sont souhaitables.

Pour toute demande d'information, contactez-nous :

ANAS - Service Ressources Humaines
18, quai de Polangis - CS 30005 - 94345 Joinville-le-Pont Cedex
Mél. administration@anas.asso.fr - Tél. **01 48 86 66 53**



Le bilan de l'action sociale 2022 est paru

Le bilan de la politique d'action sociale et de l'accompagnement du personnel et ses chiffres clés 2022, édité par la SDASAP/DRH, présente une vue d'ensemble des actions conduites en 2022 par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

En 2022, l'action sociale a bénéficié de ressources financières et de personnels accrues. En effet, le budget réalisé s'est élevé à 95,48 M€ en 2022, soit une hausse de 33,52 % par rapport à 2021, compte tenu des mesures nouvelles obtenues en loi de finances initiale pour 2022 sur les programmes P176 et P216 et des transferts budgétaires concernant la restauration.

Afin de prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans le bilan de l'action sociale 2022, vous pouvez le télécharger : [Bilan de l'action sociale et ses chiffres clés 2022](#)

Il est également accessible dans la rubrique Boîte à outils / Documentation / [La politique d'action sociale et ses chiffres clés 2022](#) ainsi que dans la rubrique Actualités à la Une : [Les dernières publications](#)



AGENDA

> Journée internationale des droits des femmes



> Vendredi 8 mars 2024

Le thème de cette journée est « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Dépistage des maladies cardiovasculaires sur le site de Lumière les 8 et 11 mars : modalités et prise de rendez-vous à suivre.

> Mardi 12 mars 2024 > Formation spécialisée du comité social d'administration ministériel (FS CSA-M)

> Salle des Commissions à 14 h 30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12^e.

> Journée nationale de l'audition



> Jeudi 14 mars 2024

27^e édition de la Journée nationale de l'audition consacrée à l'information et au repérage des acouphènes et troubles de l'audition au sein de la population

<https://www.journee-audition.org/>

> 24^e Journée du sommeil



> Vendredi 15 mars 2024

Le thème de cette journée est le « Sommeil, pratique sportive et alimentation », en lien avec les JOP Paris 2024.

<https://institut-sommeil-vigilance.org/programme-journee-du-sommeil/>

Nutrition : manger de saison chaque mois !

Au-delà de leur impact écologique moindre (réduction des transports et des équipements nécessaires à leur conservation), la consommation des fruits et légumes de saison, c'est aussi de meilleurs apports nutritionnels, sans oublier le goût !

Pour en savoir plus :
Site Santé publique France :
www.mangerbouger.fr





DÉPARTS/ARRIVÉES

> Arrivée à la SDASAP/DRH



Céline Sok, a pris ses fonctions en qualité de gestionnaire du réseau des correspondants d'action sociale à la section des commissions d'action sociale au bureau du pilotage des politiques sociales (BPPS).



Cassandre Cairo, a pris ses fonctions en qualité de cheffe de section du pilotage budgétaire au bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED).

> Départ à la SDASAP/DRH



Soraya Aouasnia, chargée du dialogue social en matière de santé et sécurité au travail (SST) a pris ses fonctions d'assistante du coordonnateur national de l'inspection santé et sécurité au travail en remplacement de Claude Chemel.



Melvin Renard, adjoint à la cheffe de section Appui aux réseaux des professionnels de soutien est parti à la direction nationale de la sécurité publique.

> Arrivées à la SDPASP/DRHFS

Zobeda Gaher a pris ses fonctions en qualité d'institutrice à la mission d'accompagnement des blessés (MAB).

Laurent Avril a pris ses en qualité d'instructeur à la mission d'accompagnement des blessés (MAB).

Jérôme Strainchamps, major de police, a pris ses fonctions en qualité d'adjoint à la cheffe de la cellule analyse prévention suicide (CAPS).

Valérie Zordic, major de police, a pris ses fonctions en qualité d'institutrice au groupe d'assistance aux policiers victimes (GAPV).

> Départs à la SDPASP/DRHFS



Arlette Heurtaux, adjointe à la sous-directrice de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels, affectée en tant qu'experte parcours carrière au ministère de l'économie et des finances/délégation à l'encadrement supérieur.



Céline Vintrou, cheffe du bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement (BPMEL), est affectée au ministère de l'économie et des finances.

Benoist Clairgé, instructeur au pôle handicap (BSPF), est affecté à la CSP de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Isabelle Nicolai, adjointe à la cheffe du pôle handicap (BSPF), a rejoint son administration d'origine.

Teofilo Montero, major de police, instructeur au groupe d'assistance aux policiers victimes (GAPV), est affecté au cabinet DGPN.

Amaury Maserati, brigadier-chef, instructeur au groupe d'assistance aux policiers victimes (GAPV), est affecté à la DDSP de Cergy-Pontoise.